

MÉMOIRE, OUBLI, SILENCE

[Michael Pollak](#)

Éditions Métailié | « [Leçons De Choses](#) »

1993 | pages 13 à 39

ISBN 9782864241552

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/une-identite-blessee---page-13.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Métailié.

© Éditions Métailié. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

1

MÉMOIRE, OUBLI, SILENCE

Mémoire, oubli, silence*

Dans son analyse de la mémoire collective, Maurice Halbwachs met l'accent sur la force des différents repères qui structurent notre mémoire et qui l'insèrent dans celle de la collectivité à laquelle nous appartenons¹. En font partie bien évidemment les monuments, ces lieux de la mémoire analysés par Pierre Nora², le patrimoine architectural et son style qui nous accompagnent tout au long de notre vie, les paysages, les dates et personnages historiques dont on nous répète inlassablement l'importance, les traditions et coutumes, certaines règles d'interaction, le folklore et la musique et, pourquoi pas, les traditions culinaires. Dans la tradition méthodologique durkheimienne qui consiste à traiter des faits sociaux comme des choses, il devient alors possible de prendre ces différents repères comme autant d'indicateurs empiriques de la mémoire collective d'un groupe donné ; une mémoire structurée avec ses hiérarchies et classifications, une mémoire également qui, en définissant ce qui est commun à un groupe et ce qui le différencie des autres, fonde et renforce les sentiments d'appartenance et les frontières socioculturelles.

Dans cette démarche durkheimienne, l'accent est mis sur la

* Le texte de cette communication a été lu par Jean-Marc Rennes au colloque « Psychanalyse et sciences sociales » auquel Michael Pollak n'a pu se rendre — colloque organisé par la Mission interministérielle de recherche et d'expérimentation (MIRE), le ministère de la Recherche et de la Technologie et le ministère des Affaires étrangères, conjointement avec l'Académie des sciences de Russie, qui s'est tenu à Moscou du 31 mars au 5 avril 1992.

Une première version de ce texte a été publiée en portugais dans *Estudos Históricos*, vol. 2, 3, 1989.

1. M. Halbwachs, *La Mémoire collective*, Paris, PUF, 1968.

2. P. Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1985.

force quasi institutionnelle de cette mémoire collective, sur la durée, la continuité et la stabilité. De même Halbwachs, loin de voir dans cette mémoire collective une imposition, une forme spécifique de domination ou de violence symbolique³, met l'accent sur les fonctions positives remplies par la mémoire commune, à savoir de renforcer la cohésion sociale non par la contrainte mais par l'adhésion affective du groupe, d'où le terme qu'il utilise : « communauté affective ». Dans la tradition européenne du XIX^e siècle, y compris chez Halbwachs, la nation est la forme la plus achevée d'un groupe, et la mémoire nationale la forme la plus accomplie d'une mémoire collective.

A plusieurs endroits, Maurice Halbwachs laisse entendre non seulement la sélectivité de toute mémoire, mais encore un processus de « négociation » pour accorder mémoire collective et mémoires individuelles : « Pour que notre mémoire s'aide de celle des autres, il ne suffit pas que ceux-ci nous apportent leurs témoignages : il faut encore qu'elle n'ait pas cessé de s'accorder avec leurs mémoires et qu'il y ait assez de points de contact entre l'une et les autres pour que le souvenir qu'ils nous rappellent puisse être reconstruit sur un fondement commun⁴. »

Cette reconnaissance du caractère potentiellement problématique d'une mémoire collective annonce déjà un changement de perspective qui marque les travaux actuels sur ce phénomène. Sans qu'on puisse parler d'influences directes, repérables dans les citations, trois courants intellectuels ont favorisé ce renouvellement de la mémoire. Tout d'abord, la psychanalyse a fourni les concepts pour penser les différents liens au passé et les mécanismes psychiques afférents : inconscient, refoulement, retour du refoulé. Dans leur ensemble, ces concepts pourraient être lus comme un vaste programme de recherche sur la mémoire et l'oubli. Or, à peu d'exceptions près, l'emprunt fait à la psychanalyse par des historiens n'a pas encore permis l'application aux collectifs hautement agrégés de concepts issus de la clinique individuelle. Tout en structurant son livre autour de concepts psychanalytiques, Henry Rousso

3. Pour le concept de violence symbolique, voir P. Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 224.

4. M. Halbwachs, *op. cit.*, p. 12.

avertit ainsi son lecteur qu'il s'agit là d'un usage « métaphorique⁵ ». Cet avertissement reconnaît explicitement la difficulté d'un transfert conceptuel par ailleurs très séduisant. Parmi ces difficultés on trouve le degré de généralisation facilement adapté quand on recourt aux concepts psychanalytiques : peut-on, par exemple, parler de l'« inconscient » ou du « refoulement » d'un peuple ? Et comment délimiter empiriquement l'étendue de tels phénomènes collectifs ?

En sociologie de la science, la démarche constructiviste s'est substituée, ces vingt dernières années, aux approches privilégiant les effets de structure et les fonctions institutionnelles. En saisissant le travail scientifique tel qu'il se fait, les sociologues de la science ont mis en évidence les éléments qui font du discours scientifique le résultat de négociations, d'alliances, d'enjeux, de concurrence⁶. Dans une perspective constructiviste, il ne s'agit plus de traiter les faits sociaux comme des choses, mais d'analyser comment les faits sociaux deviennent des choses, comment et par qui ils sont solidifiés et dotés de durée et de stabilité⁷. Appliquée à la mémoire collective, cette approche s'intéressera donc aux processus et aux acteurs qui interviennent dans le travail de constitution et de formalisation des mémoires. Comment se constituent les noyaux des interprétations contrastées d'événements donnés, comment gagnent-ils en importance et en force ? Comment fonctionnent les réseaux indissociablement sociaux et cognitifs qui s'apprennent à faire triompher leur vision du passé et qui, pour se faire, s'engagent dans des épreuves ? Comment finalement ce travail aboutit-il à des mémoires durcies qui s'imposent à tout

5. H. Rousso, *Le Syndrome de Vichy, 1944-198...*, Paris, Le Seuil, 1987.

6. Dans son article sur « le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 2-3, 1976, p. 88 sq, P. Bourdieu a formulé cette problématique tout en restant attaché à la question des déterminants en termes de fonctionnement d'un champ plutôt qu'aux procédures du travail des acteurs. En France, Bruno Latour représente le mieux le courant constructiviste qui a émergé dans le sillage de la revue anglaise *Social Studies of Science* : B. Latour.

7. Pour ces perspectives opposées en sciences humaines, voir A. Desrosières, « L'opposition entre deux formes d'enquête : monographie et statistique », in L. Boltanski, L. Thévenot, éd., *Justesse et justice dans le travail*, Paris, PUF, 1989, pp. 1-9.

le monde comme des points de passage obligés de la pensée sur le passé ?

En privilégiant l'analyse des exclus, des laissés-pour-compte et des minorités, l'histoire orale a fait apparaître l'importance de mémoires souterraines qui, partie intégrante des cultures minoritaires et dominées, s'opposent à la « mémoire officielle », en l'occurrence la mémoire nationale. Dans un premier temps, cette approche fait de l'empathie avec les groupes dominés étudiés une règle méthodologique⁸ et réhabilite la périphérie et la marginalité. Contrairement à Maurice Halbwachs, elle met l'accent sur le caractère destructeur, uniformisant et opprimant de la mémoire collective nationale. Par ailleurs, ces mémoires souterraines qui poursuivent leur travail de subversion dans le silence et de façon presque inaperçue affleurent à des moments de crise en de brusques sursauts exacerbés⁹.

La mémoire devient enjeu. Les objets de recherche sont choisis de préférence là où il y a conflit et compétition entre mémoires concurrentes.

La mémoire : un enjeu

La prédilection actuelle des chercheurs pour les conflits et les enjeux plutôt que pour les facteurs de continuité et de stabilité est à rapprocher des véritables batailles de la mémoire auxquelles nous assistons et qui ont pris une ampleur particulière ces quinze dernières années en Europe.

Prenons à titre d'illustration le rôle joué par la réécriture de l'histoire aux deux moments forts de la déstabilisation, d'abord après le XX^e Congrès du PC de l'Union soviétique quand Nikita Khrouchtchev avait pour la première fois dénoncé les crimes staliniens. Ce revirement de la vision de l'histoire

8. M. Pollak, Pour un inventaire, « Questions à l'histoire orale », *Cahiers de l'IHTP*, n° 4, Paris, 1987, p. 17.

9. G. Herberich-Marx, F. Raphaël, « Les incorporés de force alsaciens. Dénis, convocation et provocation de la mémoire », *Vingtième Siècle*, n° 2, 1985, p. 83.

indissociablement lié à celui de la ligne politique s'est traduit par la destruction progressive des signes et symboles rappelant Staline en Union soviétique et dans les pays satellites et, finalement, par l'éloignement de la dépouille de Staline du mausolée de la place Rouge. Cette première étape de déstalinisation, menée de façon discrète au sein de l'appareil, avait donné lieu à des débordements et à des manifestations, dont la révolte hongroise était la plus importante, et qui saisissaient la destruction des statues de Staline et l'intégraient dans une stratégie d'indépendance et d'autonomie.

Tout en égratignant un des mythes historiques dominants de « Staline père des peuples », cette première déstalinisation n'a pas pu véritablement s'imposer, et avec la fin de l'ère khrouchtchévienne s'arrêtent aussi les tentations de révision de la mémoire collective. Une préoccupation semblable réémerge quelque trente ans plus tard dans le cadre de la « glasnost » et de la « perestroïka ». Là encore, le mouvement est lancé par la nouvelle direction du parti autour de Gorbatchev. Mais contrairement aux années 1950, la nouvelle ouverture donne vite lieu à un mouvement intellectuel avec la réhabilitation de certains dissidents contemporains et, de façon posthume, de dirigeants devenus dans les années 1930 et 1940 victimes de la terreur stalinienne. Mais ce souffle de liberté et de critique déborde largement ces mesures limitées. Il réveille des traumatismes profondément ancrés. Au nom de la vérité, les victimes sont sollicitées à témoigner. Le noyau initial de militants et d'historiens s'élargit et donne lieu à un mouvement revendicatif qui s'organise autour du projet de la construction d'un monument à la mémoire des victimes du stalinisme ¹⁰. Luc Boltanski a bien mis en lumière cette logique de la dénonciation d'une injustice qui procède par une rhétorique visant à convaincre et à mobiliser d'autres personnes afin de les associer à la protestation, de sorte que la violence consécutive au dévoilement soit à la mesure de l'injustice dénoncée ¹¹.

10. H. Carrère d'Encausse, *Le Malheur russe*, Paris, Fayard, 1988 ; N. Okhotine, « Grandeur et servitudes de Mémorial », *La Nouvelle Alternative*, n° 16, déc. 1989, p. 60 sq.

11. L. Boltanski, « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1984, p. 3.

Ce phénomène, même s'il peut « objectivement » jouer le rôle d'une force d'appoint au courant réformateur contre l'orthodoxie qui continue à occuper d'importantes positions dans le parti et dans l'État, ne peut pas être réduit à cet aspect. Plutôt constitue-t-il l'irruption de ressentiments cumulés dans le temps et d'une mémoire de la domination et de souffrances qui n'ont jamais pu s'exprimer publiquement. Ces « débordements » prouvent la capacité très limitée de contrôle dont dispose, dans les cas invoqués, le chef d'orchestre individuel ou collectif : direction d'un parti, d'un gouvernement. Les mémoires auparavant « interdites », et donc « clandestines », occupent vite toute la scène culturelle, l'édition, les médias, le film et l'art pictural, en prouvant, s'il en était besoin, le fossé qui sépare de fait la société civile de l'idéologie officielle d'un parti et d'un État prétendant à la domination hégémonique. Une fois le tabou rompu, une fois que les mémoires souterraines réussissent à envahir le public, d'autres se saisissent de cet enjeu de mémoire, et l'instrumentalisent à leurs fins.

Cet exemple montre la nécessité pour les dirigeants d'accompagner un profond changement politique d'une révision (auto)critique du passé. Il renvoie également aux risques inhérents à cette révision, dans la mesure où les dominants ne peuvent jamais contrôler parfaitement jusqu'où mèneront les revendications qui se forment en même temps que tombent les tabous gardés par la mémoire officielle antérieure. Cet exemple montre aussi la survie pendant des dizaines d'années de souvenirs traumatisants, souvenirs qui attendent le moment propice pour être exprimés. Malgré l'important endoctrinement idéologique, ces souvenirs, longtemps voués au silence et transmis d'une génération à l'autre oralement et non par voie de publications, restent vivaces. Le long silence sur le passé, loin de renvoyer à l'oubli, est la résistance qu'oppose une société civile impuissante au trop-plein de discours officiels. Cette résistance s'organise dans des réseaux informels, parfois privés, et cherche la protection d'institutions qui ont su maintenir un degré d'indépendance et échapper au contrôle total, telle l'Église catholique en Pologne et protestante en RDA. Sans forcément épouser les positions des Églises, les dissidents se mettent ainsi à l'abri de la répression directe et attendent l'heure de vérité et de redistribution des cartes politiques. Inutile de

dire que l'« heure de vérité » se transforme facilement en heure de revanche, y compris violente.

Ces « heures de vérité » sont des situations d'épreuve¹² aux enjeux multiples : à la révision de la mémoire officielle s'ajoutent les revendications de réhabilitation des personnes et des groupes lésés et dont les griefs n'ont jamais été reconnus publiquement. Si, dans certains cas, comme ceux des victimes des procès staliniens, la réhabilitation prend forme de cassation du jugement, de reconnaissance civique et morale et de compensations matérielles, les demandes de révision de traités « injustes » et « imposés par la force » peuvent profondément mettre en question l'équilibre et l'ordre politique et social établis. En mettant, par exemple, en question la légitimité du fondement même de leur rattachement à l'Union soviétique, le traité entre Hitler et Staline, les Républiques baltes touchent à l'équilibre institutionnel et à la question des frontières de l'Union.

Finalement, la réhabilitation d'une catégorie de « victimes de l'histoire » heurte facilement les sentiments d'autres et fait rebondir les controverses. Peu de temps après son élection, Vaclav Havel, président de la République tchécoslovaque, avait l'intention de reconnaître publiquement les torts faits à la population germanophone chassée des Sudètes dans l'immédiat après-guerre. Apprenant cette intention, un citoyen tchèque menaçait de se mettre en grève de la faim en invoquant les privations et les souffrances infligées par les Allemands au peuple tchèque.

Ces premiers exemples nous rappellent immédiatement les liens entre, d'un côté, les formes concurrentes de la mémoire et, de l'autre, les formes et le degré de la domination. Ce n'est pas par hasard que les exemples donnés et les illustrations les plus fortes de notre propos viennent de systèmes de domination excluant officiellement le pluralisme des idées et la concurrence entre visions différentes du monde et du passé. Si toute expérience extrême est révélatrice des constituants de l'expérience « normale », dont le caractère familier fait souvent écran à l'analyse, ce choix nous aide à avancer dans la réflexion sur

12. Dans le sens que donnent L. Boltanski et L. Thévenot à ce terme : *Les Économies de la grandeur*, Paris, PUF, 1987, pp. 1-31.

les liens entre oubli et mémoire collectifs. Car si l'analyse historique peut montrer l'existence de mémoires souterraines et concurrentielles, y compris dans les systèmes classés comme totalitaires par les philosophes du politique, elle nous force de ne plus réfléchir en termes abstraits, « total » ou « totalitaire », mais en degrés empiriquement observables et variables d'un pays, d'une région, d'un groupe socioculturel à l'autre.

Quoique la plupart du temps lié à des phénomènes de domination, le clivage entre mémoire officielle et dominante et mémoires souterraines, ainsi que la signification du silence sur le passé, ne renvoie pas forcément à l'opposition entre État dominateur et société civile. Les silences conjoncturels ne sont pas seulement l'effet d'interdits venant d'en haut, ils peuvent être la conséquence d'une intériorisation de sentiments d'infériorité, de honte, de l'anticipation de discriminations.

Un autre exemple est celui des survivants des camps de concentration rentrés après leur libération en Allemagne ou en Autriche. Leur silence sur le passé tient tout d'abord à la nécessité de trouver un *modus vivendi* avec ceux qui, de près ou de loin, avaient, au moins sous forme de consentement tacite, assisté à leur déportation. Ne pas provoquer la mauvaise conscience de la majorité est alors un réflexe de protection de la minorité juive. Toutefois, cette attitude est encore renforcée par la mauvaise conscience profondément enfouie que peuvent avoir les victimes elles-mêmes. Il est connu que l'administration nazie avait réussi à imposer à la communauté juive une part importante de la gestion administrative de sa politique antisémite, depuis la préparation des listes des futurs déportés jusqu'à la gestion de certains lieux de transit et à l'organisation du ravitaillement pendant les convois. Les représentants de la communauté juive se sont laissés amener à négocier avec les autorités nazies, espérant d'abord pouvoir infléchir la politique officielle, plus tard « limiter les dégâts », pour finalement aboutir à une situation dans laquelle s'était effrité jusqu'à l'espoir de pouvoir négocier un meilleur traitement pour les derniers employés de la communauté. [...]

Face à ce souvenir traumatisant, le silence semble s'imposer à tous ceux qui veulent éviter de blâmer les victimes. Et certaines victimes, qui partagent ce même souvenir « compromettant » sont, elles aussi, vouées au silence. [...]

Ce thème omniprésent dans la littérature autobiographique de rescapés renvoie à plusieurs phénomènes. Tout d'abord, il faut qu'ils trouvent la volonté d'écoute des autres. D'autre part, la coupure qui sépare l'expérience concentrationnaire de la morale courante confronte le survivant avec la nécessité de trouver le ton qui rende compréhensible l'« extrêmement étrange » et qui évacue auprès de son auditeur tout jugement *a priori*. Finalement s'y ajoute le problème très réel de la capacité de mémoire et des erreurs délibérées ou inconscientes. Ces différentes dimensions entremêlées de l'oubli ou de la transformation de la mémoire sont très difficiles à analyser. Primo Levi consacre un de ses derniers livres au titre significatif, *Les Naufragés et les Rescapés*, à ce problème et tire les conclusions de décennies de préoccupations (auto)biographiques et de recherches pour trouver le style de narration approprié¹³.

Germaine Tillion consacre de longs passages à ce problème dans les écritures successives qu'elle a faites sur son expérience à Ravensbrück. Elle fait un inventaire détaillé des changements de ses souvenirs, qui vont de la restitution précise de certains événements et dates à des souvenirs plus vagues, devenant de plus en plus brouillés avec le temps. Cette perte de précision temporelle s'accompagne d'une interprétation de plus en plus nuancée, dépouillée de toute amplification. Tout en changeant de caractère — de la précision chronologique à la distance analytique —, son histoire reste profondément la même en ce qui concerne les événements marquants retenus qui en forment le fil conducteur. Mais aux yeux de certains, de telles transformations mettent en question la crédibilité du récit¹⁴.

Dans le cas des victimes du nazisme, le silence a des raisons bien complexes¹⁵. Pour pouvoir faire part de ses souffrances,

13. Cf. P. Levi, *La Trêve*, Paris, Grasset, 1963 ; *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987 ; *Les Naufragés et les Rescapés : quarante ans après Auschwitz*, Paris, Gallimard, 1989.

14. G. Tillion, *Ravensbrück*, Paris, Le Seuil, 1973 et la réédition de 1988 qui, de fait, est une réflexion sur la transformation de la mémoire. Voir également l'analyse que fait G. van den Berghe de la littérature biographique des rescapés : *Met de Dood vorr Ogen*, EPO, 1987, p. 231 sq.

15. Parmi tous les exemples de ce phénomène d'oublis successifs et de réécriture de l'histoire biographique, un des derniers, celui du président autrichien Kurt Waldheim, est particulièrement parlant. L'interprétation

il faut tout d'abord trouver une écoute. A leur retour, les déportés trouvaient effectivement cette écoute, mais très vite, l'investissement de toutes les énergies dans la reconstruction d'après-guerre a tari la volonté d'écouter le message culpabilisant des horreurs dans les camps. La déportation évoque nécessairement des sentiments ambivalents, voire de culpabilité, incompris dans les pays vainqueurs où, comme en France, l'indifférence et la collaboration avaient marqué la vie quotidienne au moins autant que la résistance. Ne voit-on pas, dès 1945, disparaître des commémorations officielles les anciens déportés en costume rayé, qui éveillent aussi la mauvaise conscience et qui s'intègrent mal à un défilé d'anciens combattants : « 1945 organise l'oubli de la déportation, les déportés arrivent quand les idéologies sont déjà en place, quand la bataille pour la mémoire est déjà commencée, la scène politique déjà encombrée : ils sont de trop ¹⁶. » A ces raisons politiques du silence s'ajoutent celles, privées, qui consistent à vouloir épargner aux enfants de grandir dans le souvenir de leurs blessures. Quarante ans plus tard, des raisons politiques et familiales concourent à rompre ce silence : au moment où les témoins oculaires savent qu'ils vont bientôt disparaître, ils veulent inscrire leurs souvenirs contre l'oubli. Et leurs enfants, eux aussi, veulent savoir, d'où la prolifération actuelle de témoignages et de publications de jeunes intellectuels juifs qui font « de la recherche de leurs origines l'origine de leur recherche ¹⁷ ». Entre-temps, c'étaient les associations de déportés qui avaient, tant bien que mal, conservé et transmis cette mémoire.

Un dernier exemple montre à quel point un statut ambigu et prêtant à malentendu peut, lui aussi, vouer au silence avant de donner lieu au ressentiment à l'origine de revendications et de contestations inattendues. Il s'agit des incorporés de force

psychanalytique élaborée par A. et M. Mitscherlicht, *Le Deuil impossible*, Paris, Payot, 1972, reste une des meilleures approches de ce phénomène.

16. G. Namer, *La Commémoration en France, 1944-1982*, Paris, Papyrus, 1983, p. 157 sq ; M. Pollak avec N. Heinich, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 62-63, 1986, p. 3 sq.

17. N. Lapierre, *Le Silence de la mémoire. A la recherche des juifs de Ploetz*, Paris, Plon, 1989, p. 28. Voir également le livre touchant de C. Vegh, *Je ne lui ai pas dit au revoir*, Paris, Gallimard, 1978.

alsaciens, étudiés par Freddy Raphaël¹⁸. Après l'échec d'une politique de recrutement volontaire mise en œuvre au début de la Seconde Guerre mondiale par l'armée allemande dans l'Alsace annexée, l'incorporation de force fut décidée par des ordonnances du 25 et 29 août 1942. D'octobre 1942 à novembre 1944, 130 000 Alsaciens et Lorrains furent incorporés dans différentes formations de l'armée allemande. Des actes de révolte, de résistance et de désobéissance se produisirent tout comme des désertions en nombre non négligeable. Malgré ces indices du caractère contraignant de cette participation à la guerre aux côtés des nazis, la question était posée, après la guerre, du degré de leur collaboration et compromission. Faits prisonniers de guerre sur le front de l'Est par l'armée rouge, beaucoup d'entre eux y sont morts ou sont rentrés au milieu des années 1950 seulement. Il s'agit, par définition, d'une expérience difficilement dicible dans le contexte du mythe d'une nation de résistants si prégnant pendant les premières décennies de l'après-guerre.

Depuis, Freddy Raphaël distingue trois grandes étapes : à la mémoire honteuse d'une génération perdue se substitua celle des associations de déserteurs, évadés et incorporés de force qui se battaient pour la reconnaissance d'un statut valorisant de victimes et de « Malgré nous » en soulignant leur attitude de refus et résistance passive. « Mais aujourd'hui, cette mémoire canalisée et aseptisée se rebiffe, elle s'affirme à partir d'un sentiment d'absurde et de déréliction. Elle s'estime méconnue et bafouée, et s'engage dans un combat contestataire et militant¹⁹. »

La mémoire souterraine des incorporés de force alsaciens prend le dessus et s'érige alors contre ceux qui avaient essayé de forger un mythe afin de leur retirer le stigmate de la honte. « L'organisation des souvenirs s'articule également sur la volonté de dénoncer ceux à qui l'on attribue la responsabilité première dans les avanies subies... Il semble, cependant, que la culpabilité allemande comme facteur de réorganisation des souvenirs intervienne relativement peu ; en tout cas, son incidence est significativement amoindrie en comparaison de la

18. G. Herberich-Marx, F. Raphaël, art. cité.

19. *Ibid.*, pp. 83 et 93.

dénonciation de la barbarie russe, ainsi que de la lâcheté et de l'indifférence française²⁰. » Au moment du retour du refoulé, ce n'est pas l'acteur du « crime » (l'Allemagne) qui occupe la première place des accusés, mais ceux qui, en forgeant une mémoire officielle, vouent les victimes de l'histoire au silence et au reniement de soi.

Ce mécanisme est commun à beaucoup de populations frontalières en Europe qui, plutôt que de pouvoir agir sur leur histoire, l'ont souvent subie bon gré mal gré : « Mon grand-père français a été fait prisonnier par les Prussiens en 1870, mon père allemand a été fait prisonnier par les Français en 1918 ; moi, Français, j'ai été fait prisonnier par les Allemands en juin 1940, puis enrôlé de force dans la Wehrmacht en 1943, j'ai été fait prisonnier par les Russes en 1945. Voyez-vous, monsieur, nous avons un sens de l'histoire très particulier. Nous sommes toujours du mauvais côté de l'histoire, systématiquement : les guerres, nous les avons toujours terminés dans l'uniforme du prisonnier, c'est notre seul uniforme permanent²¹. »

La fonction du « non-dit »

A première vue, les exemples exposés jusqu'ici n'ont rien en commun : l'irruption d'une mémoire souterraine favorisée, sinon suscitée par une politique de réformes qui met en crise l'appareil du parti et de l'État ; le silence des déportés, ces victimes par excellence, en dehors de leurs réseaux de sociabilité montre les difficultés d'intégrer leurs souvenirs dans la mémoire collective de la nation ; les incorporés de force alsaciens, quant à eux, renvoient à la révolte de la figure du « mal aimé » et de l'« incompris » qui vise à surmonter son sentiment d'exclusion et à rétablir ce qu'il considère être la vérité et la justice.

Mais ces exemples ont en commun de témoigner de la vivacité des souvenirs individuels et de groupes pendant des dizaines

20. *Ibid.*, p. 94.

21. Mémoires d'un mineur lorrain, recueillis par Jean Hurtel, cité dans G. Herberich-Marx ; F. Raphaël, art. cité.

d'années, voire des siècles²². S'opposant à la mémoire collective la plus légitime, la mémoire nationale, ces souvenirs sont transmis dans le cadre familial, dans des associations, dans des réseaux de sociabilité affective et/ou politique.

Par conséquent, il existe dans les souvenirs des uns et des autres des zones d'ombre, des silences, des « non-dits ». Les frontières de ces silences et « non-dits » avec l'oubli définitif et le refoulé inconscient ne sont, bien évidemment pas étanches et elles sont en perpétuel déplacement²³. Cette topologie de discours, de silences, et également d'allusions et de métaphores est façonnée par des angoisses de ne pas trouver d'écoute, d'être sanctionné pour ce qu'on dit ou au moins de s'exposer à malentendus. Au niveau collectif, ces processus ne sont pas si différents des mécanismes psychiques mis en évidence par Claude Olievenstein : « Le langage se condamne à être impuissant parce qu'il organise la mise à distance de ce qui ne peut pas se mettre à distancer. C'est là qu'intervient en toute puissance le discours intérieur, le compromis du non-dit entre ce que le sujet s'avoue à lui-même et ce qu'il peut transmettre à l'extérieur²⁴. »

Les souvenirs interdits (le cas des crimes staliniens, par exemple), indicibles (le cas des déportés) ou honteux (le cas des incorporés de force) sont transmis dans des structures de communications informelles ou associatives tout en restant inaperçus de la société environnante. Là encore, les souvenirs se modifient, en fonction de ce qui se dit au présent, en réaction à ce qui se dit autour de soi ; en fonction des conditions matérielles de transmission (support oral ou écrit, institutionnel ou clandestin) et, à plus long terme, des rapports entretenus entre générations.

Ces différentes mémoires se transmettent et se construisent souvent indépendamment les unes des autres, les unes contre les autres, mais il y a aussi des points de rencontre, des conjonctures favorables à la confrontation publique. Nicole Loraux a montré l'impératif de l'oubli à la sortie de conflits déchi-

22. Voir Ph. Joutard, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, 1983.

23. C. Olievenstein, *Les Non-Dits de l'émotion*, Paris, Odile Jacob, 1988.

24. *Ibid.*, p. 57.

rants dans la cité. Pour apaiser les protagonistes, il faut d'abord faire taire les haines et les passions et se concentrer sur la préservation du bien commun. Les tabous les plus durables de la mémoire touchent souvent aux guerres civiles. Seule la distance dans le temps permet de sortir de ce silence consenti parfois d'un commun accord²⁵. Et souvent la rupture du silence se fait avec beaucoup de prudence afin d'empêcher que la discussion de blessures anciennes ne ravive les haines du passé. Un exemple extrême de cette prudence est l'instauration, en Autriche, au début des années 1970, de commissions historiques paritaires composées de témoins et d'historiens, proches des camps conservateur et social-démocrate, chargées de faire l'éclairage sur la guerre civile de 1934, sa genèse et les différentes responsabilités.

La frontière entre dicible et indicible, avouable et inavouable, sépare, dans nos exemples, une mémoire collective souterraine de la société civile dominée ou de groupes spécifiques d'une mémoire collective organisée qui résume l'image qu'une société majoritaire ou bien l'État veut donner et imposer.

Distinguer entre des conjonctures favorables ou défavorables aux mémoires marginalisées, c'est d'emblée reconnaître à quel point le présent colore le passé. Suivant les circonstances, il y a émergence de certains souvenirs, l'accent est mis sur tel ou tel aspect. Surtout le souvenir de guerres ou de grands déchirements renvoie sans cesse au présent déformant le passé en le réinterprétant. De même y a-t-il permanente interaction entre vécu et appris, vécu et transmis. Et ces constats s'appliquent à toute forme de mémoire, individuelle et collective, familiale, nationale et de petits groupes²⁶. Le problème qui se pose sur la longue durée aux mémoires clandestines et inaudibles est celui de leur transmission jusqu'au jour où elles peuvent saisir une occasion d'envahir l'espace public et de passer du « non-dit » à la contestation et revendication, le problème de toute mémoire officielle est celui de sa crédibilité, de son

25. N. Loraux, « Pour quel consensus ? », in *Politiques de l'oubli. Le genre humain*, n° 18, 1988, p. 12.

26. D. Veillon, « La Seconde Guerre mondiale à travers les sources orales », *Cahiers de l'IHTP*, n° 4, « Questions à l'histoire orale », 1987, p. 53 sq.

acceptation, et aussi de sa mise en forme. Pour qu'émerge dans les discours politiques un fonds commun de références qui peuvent constituer une mémoire nationale, un intense travail d'organisation et de mise en forme est indispensable pour surmonter le simple bricolage idéologique, par définition précaire et fragile.

Ce travail d'encadrement est soumis à des contraintes de justification et à des exigences de crédibilité. Si personne n'accomplit ce travail de mise en commun, il n'y a pas de passage de souvenirs individuels aux mémoires collectives. On peut facilement imaginer des groupes et des sociétés entières pour qui le souvenir n'a aucune importance, qui se définissent exclusivement par rapport au présent et/ou à l'avenir. D'où également l'absence de mémoires collectives. Mais l'instauration de droits codifiés et l'émergence de litiges impliquant le recours à l'argument de l'autorité constituent la nécessité de justifier les droits par référence au passé et de les ancrer dans la mémoire. Les mémoires collectives ne sont pas la simple sommation de souvenirs individuels, elles sont le résultat d'un travail spécifique qui vise justement à faire accéder les groupes à une conscience historique d'eux-mêmes qui transcende les consciences individuelles.

L'encadrement de la mémoire

La mémoire, cette opération collective des événements et des interprétations du passé qu'il s'agit de sauvegarder, s'intègre, on l'a vu, dans des tentatives plus ou moins conscientes de définir et de renforcer des sentiments d'appartenance et de frontières sociales entre collectivités de tailles différentes : partis, syndicats, Églises, villages, régions, clans, familles, nations, etc. La référence au passé sert à maintenir la cohésion des groupes et des institutions qui composent une société, à définir leur place respective, leur complémentarité mais aussi les oppositions irréductibles.

Maintenir la cohésion interne et défendre les frontières de ce qu'un groupe a en commun, dont le territoire (dans le cas

d'États), voilà les deux fonctions essentielles de la mémoire commune : fournir un cadre de références et de repères. Il est donc tout à fait approprié de parler, comme le fait Henry Rousso, de mémoire encadrée, un terme plus spécifique que celui de mémoire collective²⁷. Qui dit « encadré » dit « travail d'encadrement »²⁸.

Ce travail d'encadrement de la mémoire a ses acteurs professionnalisés, professionnels de l'histoire de telle ou telle organisation dont ils sont membres, clubs et cellules de réflexion. Dans son livre sur la résistance juive à Lyon, Annette Wieviorka montre à quel point les préposés s'approprient voire même détournent la mémoire d'un groupe minoritaire²⁹. On peut alors suivre l'analyse que fait Howard S. Becker des « entrepreneurs de morale » et parler, par analogie, d'entrepreneurs de mémoire³⁰, qui se composent de deux catégories : ceux qui créent les références communes et ceux qui veillent à leur respect. Ces entrepreneurs de mémoire sont convaincus d'avoir une mission sacrée à accomplir et s'inspirent d'une éthique intransigeante en établissant une équivalence entre la mémoire qu'ils défendent et la vérité.

Ce rôle existe aussi, quoique de façon moins clairement définie, dans les associations de déportés ou d'anciens combattants. On peut s'en rendre compte quand on approche, dans le cadre d'une recherche d'histoire orale, les responsables de telles associations. Pendant mon enquête sur les rescapés du camp d'Auschwitz-Birkenau, une des responsables de l'association m'avait dit avant de me mettre en contact avec quelques-unes de ses camarades : « Vous devez comprendre que nous nous considérons un peu comme les gardiennes de la vérité. » Ce travail de contrôle de l'image de l'association implique une opposition forte entre le « subjectif » et l'« objectif »,

27. H. Rousso, « Vichy, le grand fossé », *Vingtième Siècle*, n° 5, 1985, p. 73.

28. Le travail politique est sans aucun doute l'expression la plus visible d'un tel travail d'encadrement de la mémoire : P. Bourdieu, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°s 36-37, 1981, p. 3 sq.

29. A. Wieviorka, *Ils étaient juifs, résistants, communistes*, Paris, Denoël, 1986.

30. H.S. Becker, *Outsiders*, Paris, Métailié, 1985, p. 171 sq.

entre la reconstruction de faits et les réactions et sentiments personnels. Le choix des témoins par les responsables de l'association est perçu comme d'autant plus important que l'inévitable diversité des témoignages risque toujours d'être saisie comme la preuve de l'inauthenticité de tous les faits relatés. Dans le souci de l'image que donne l'association d'elle-même et de l'histoire qui est sa raison d'être, la mémoire des déportés, il s'agit donc de choisir des témoins sobres et fiables aux yeux des dirigeants, et d'éviter que des « mythomanes que nous avons aussi » prennent publiquement la parole³¹.

Si le contrôle de la mémoire s'étend ici au choix de témoins autorisés, il est effectué dans les organisations plus formelles par l'accès des chercheurs aux archives et par l'embauche d'« historiens maison ».

En plus d'une production de discours organisés autour d'événements datés et de grands personnages, les traces de ce travail d'encadrement sont des objets matériels : des monuments, des musées, des bibliothèques, etc.³². La mémoire est ainsi gardée et solidifiée dans les pierres : les pyramides, les vestiges archéologiques, les cathédrales du Moyen Age, les grands théâtres, les opéras de l'époque bourgeoise du XIX^e siècle et actuellement les buildings des grandes banques. Quand nous voyons ces repères d'époques lointaines, nous les intégrons souvent dans nos propres sentiments de filiation et d'origine, de sorte que certains éléments sont progressivement intégrés dans un fonds culturel commun qui dépasse les frontières. En ce sens, ne pouvons-nous pas tous dire que nous descendons des Grecs et des Romains, des Égyptiens, bref de toutes ces cultures qui, ayant disparu, sont en quelque sorte à la disposition de nous tous ? Ce qui par ailleurs n'empêche pas ceux qui vivent sur les lieux de ces héritages d'en tirer une fierté toute particulière. Mais tout comme la formation d'une mémoire collec-

31. M. Pollak avec N. Heinich, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^{os} 62-63, 1986, p. 13 ; M. Pollak, *L'Expérience concentrationnaire*, Paris, Métailié, 1990.

32. G. Namer, *Mémoire et Société*, Paris, Méridiens/Klincksiek, 1987, analyse cette fonction appliquée aux bibliothèques et F. Raphaël et G. Herberich-Marx analysent les musées dans cette même perspective : « Le musée, provocation de la mémoire », *Ethnologie française*, 17, 1, 1987, p. 87 sq.

tive, la constitution d'un tel fonds culturel commun est un processus sélectif. Et si un long travail a placé les Égyptiens ou les Grecs parmi les ancêtres de tout l'Occident, on ne peut pas en dire autant de l'Islam, de la Chine ou du Japon.

Dans les souvenirs plus proches, ceux dont on garde des souvenirs personnels, les repères souvent mis en avant dans les discussions sont, comme l'a montré Dominique Veillon, d'ordre sensoriel : le bruit, les odeurs, les couleurs.

S'agissant du débarquement et de la libération de la France, les habitants de Caen ou de Saint-Lô, au centre des batailles, n'accordent pas la place centrale dans leurs souvenirs à la date de l'événement rappelée dans maintes publications et commémorations, le 6 juin 1944, mais aux grondements et vrombissements d'avions, explosions, bris de verre, hurlements de terreur, pleurs des enfants. Il en va de même des odeurs : celles des explosifs, du soufre, du phosphore, de la poussière ou du brûlé très précisément enregistrées³³. Bien qu'il soit techniquement difficile ou impossible de capter tous ces souvenirs dans des objets de mémoire confectionnés aujourd'hui, le film est le meilleur support pour y réussir : d'où son rôle croissant dans la formation et la réorganisation et donc l'encadrement de la mémoire. Il s'adresse non seulement aux capacités cognitives, mais capte les émotions. Il suffit de penser à l'impact du film *Holocauste*, qui malgré toutes ses faiblesses, a permis de capter l'attention et les émotions, de susciter des questions et ainsi de forcer une meilleure prise en compte de cet événement tragique dans des programmes d'enseignement et de recherche et, indirectement, dans la mémoire collective. L'œuvre monumentale de Lanzmann, *Shoa*, de tous les points de vue incomparable avec le film grand public *Holocauste*, veut empêcher l'oubli par le témoignage de l'insoutenable.

Le film témoignage et documentaire est devenu un instrument puissant des réaménagements successifs de la mémoire collective et, par télévision interposée, de la mémoire nationale. Ainsi, les films *Le Chagrin et la Pitié*, et plus tard *Français si vous saviez* ont joué un rôle clé dans le changement de l'appréciation de la période de Vichy par l'opinion publique française, d'où les controverses que ces films avaient suscitées

33. D. Veillon, art. cité.

et leur interdiction à la télévision pendant de longues années³⁴.

On voit que les mémoires collectives imposées et défendues par un travail spécialisé d'encadrement, sans en être le seul ciment, sont certainement un ingrédient important de la pérennité des groupes du tissu social et des structures institutionnelles d'une société. Dans des groupes minoritaires, la défense de la cohésion et le refus de l'intégration ressentie comme la perte de la spécificité, se fait souvent par le culte des traditions, des généalogies, de livres du souvenir et d'objets rituellement transmis d'une génération à l'autre. Pour ceux qui vivent en marge ou en situation de rupture avec leur communauté d'origine, ces traditions sont souvent ressenties comme plus contraignantes que la culture dominante dans laquelle ils investissent leurs espoirs d'émancipation.

Le dénominateur commun de toutes les mémoires et les tensions entre elles interviennent dans la définition du consensus et des conflits à un moment conjoncturel donné. Mais aucun groupe social, aucune institution, aussi stables et solides qu'ils puissent paraître, ne sont assurés de leur pérennité. Leur mémoire, toutefois, peut survivre à sa disparition, prenant souvent la forme d'un mythe qui, faute de pouvoir s'ancrer dans la réalité politique du moment, puise souvent dans les références culturelles, littéraires ou religieuses. Le passé lointain peut alors devenir promesse du futur et parfois défi lancé à l'ordre établi.

Contraintes de justification

Tout travail d'encadrement d'une mémoire de groupe a des limites, elle ne peut pas être construite arbitrairement. Il doit satisfaire à certaines contraintes de justification³⁵. Refuser de prendre au sérieux l'impératif de justification sur lequel repose

34. On en trouve l'analyse dans H. Rouso, *op. cit.*

35. L. Boltanski, *Les Économies de la grandeur*, Paris, PUF, 1987, p. 14 sq.

la possibilité de coordination des conduites humaines revient à admettre le règne de l'injustice et de la violence.

Aucun travail de mémoire ne s'accomplit en parfaite autonomie et indépendance. S'il est peu probable qu'on puisse construire une « mémoire » *ex nihilo*, son imposition est à la limite de l'impossible. On peut prendre pour exemple les « révisionnistes » qui, contre les évidences factuelles, nient le génocide et les chambres à gaz. Tout en admettant, en suivant l'analyse de Pierre Vidal-Naquet, que ce discours, comme tout discours de secte, « a une vocation totalitaire dans la mesure où il se veut discours vrai face au mensonge régnant ³⁶ », on imagine mal comment un tel discours peut convaincre et enrôler un nombre important d'adeptes et s'instaurer, par la suite, comme une mémoire communément admise. S'y opposent, en premier lieu, les matériaux accumulés par des générations d'historiens qui prouvent le contraire. A cette résistance des sources s'ajoutent l'opposition et la résistance qu'un tel discours devrait surmonter pour augmenter sa crédibilité, résistance formée en l'occurrence par les mémoires communautaires des victimes et toute la profession des historiens.

Le travail d'encadrement de la mémoire puise dans le matériel fourni par l'histoire. Celui-ci peut, certes, être interprété et assorti d'une multitude de références associées, guidé par le souci non seulement de maintenir les frontières sociales, mais aussi de les modifier. Mais la contrainte de justification limite la falsification pure et simple du passé dans sa reconstruction politique, le travail permanent de réinterprétation du passé est contenu par une exigence de crédibilité tributaire de la cohérence des discours successifs. Toute organisation politique par exemple — syndicat, parti, etc. —, véhicule son propre passé et l'image qu'elle s'est elle-même forgée. On ne peut changer de cap et d'image brutalement qu'au risque de tensions difficiles à maîtriser, de scissions et même de sa disparition, si les adhérents ne peuvent plus se reconnaître dans la nouvelle image, dans les nouvelles interprétations de leur passé individuel autant que dans celui de leur organisation. Ce qui se joue

36. P. Vidal-Naquet, « L'épreuve de l'historien : réflexions d'un généraliste », in F. Bédarida, dir., *La Politique nazie d'extermination*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 45.

dans la mémoire c'est aussi le sens de l'identité individuelle et du groupe. On en a des exemples lors de congrès de partis qui donnent lieu à des réorientations déchirantes, mais aussi lors d'un retour réflexif sur le passé national ³⁷, comme le passage en France d'une mémoire idéalisante qui accentue le rôle de la Résistance à une vision plus réaliste reconnaissant l'importance de la collaboration ³⁸.

A la lumière de tout ce qui a été dit plus haut sur les mémoires souterraines, on peut se poser la question de la possibilité et de la durée d'une mémoire imposée sans se soucier de cet impératif de justification. Bien qu'ils croient presque toujours que « le temps travaille pour eux », que « l'oubli et le pardon s'installent avec le temps », ceux qui s'appuient sur la falsification de l'histoire sont souvent amenés à reconnaître, trop tard et avec regret, que l'intervalle peut contribuer à renforcer l'amertume, le ressentiment et la haine qui s'expriment alors dans les cris de la contre-violence.

On observe l'existence, dans une société, de mémoires collectives concurrentes tout aussi nombreuses que les unités qui composent la société. Quand elles s'intègrent bien dans la mémoire nationale dominante, elles s'accommodent de leur coexistence, à l'inverse des mémoires souterraines discutées plus haut. En dehors des moments de crise, celles-ci sont difficiles à repérer et exigent de recourir à l'instrument de l'histoire orale. Des individus et certains groupes peuvent s'entêter à vénérer justement ce que les encadreurs d'une mémoire collective à un niveau plus global s'efforcent de minimiser ou d'éliminer. Si l'analyse du travail d'encadrement, de ses agents et de ses traces matérielles, est une clé pour étudier par en haut comment des mémoires collectives sont construites, déconstruites et reconstruites, la démarche inverse, celle qui, avec les moyens de l'histoire orale, part des mémoires individuelles fait apparaître les limites de ce travail d'encadrement en même temps qu'un travail psychologique de l'individu qui tend à maîtriser les blessures, les tensions et les contradictions entre l'image officielle du passé et ses souvenirs personnels.

37. D. Veillon, art. cité.

38. H. Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, Paris, Le Seuil, 1987.

Le mal du passé

De telles difficultés et contradictions sont particulièrement marquées dans des pays qui ont connu des guerres civiles dans un passé proche, tels l'Espagne, l'Autriche ou la Grèce. Les discussions en Allemagne sur la fin de la Seconde Guerre mondiale en sont un autre exemple.

S'agissait-il d'une libération ou d'une guerre perdue, ou des deux à la fois ? Comment mettre en scène une commémoration d'un événement qui provoque autant de sentiments ambivalents traversant non seulement toutes les organisations politiques, mais souvent un même individu ?

A l'opposé, une volonté d'oublier les traumatismes du passé répond souvent à la commémoration d'événements déchirants. Une analyse de contenu de quelque quarante récits autobiographiques de survivantes du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau publiés en français, anglais et allemand et complétés par des entretiens fait apparaître dans beaucoup de cas le désir, simultané au retour des camps, de témoigner et d'oublier pour pouvoir reprendre une vie « normale »³⁹. Souvent aussi le silence des victimes internées officiellement pour des motifs autres que « politiques » reflète une nécessité de bien se situer par rapport aux représentations dominantes qui valorisent les victimes de la persécution politique plus que les autres. Ainsi, le fait d'avoir été condamnée pour « honte raciale », délit qui, selon la législation de 1935, interdisait les rapports sexuels entre « Aryens » et « Juifs », a constitué un des plus grands obstacles que ressentait une des femmes interviewées à parler sur elle-même⁴⁰. Une enquête d'histoire orale menée en Allemagne auprès de rescapés homosexuels des camps témoigne tragiquement du silence collectif de ceux qui, après la guerre, craignaient souvent que la révélation des raisons de leur internement puisse provoquer dénonciation, licenciement

39. M. Pollak avec N. Heinich, art. cité.

40. G. Botz, M. Pollak, « Survivre dans un camp de concentration », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 41, 1982, p. 3 sq.

ou révocation d'un bail de logement ⁴¹. On comprend pourquoi certaines victimes de la machine de répression de l'État SS, les criminels, les prostituées, les « asociaux », les vagabonds, les gitans, les homosexuels ont été consciencieusement évités dans la plupart des « mémoires encadrées » et n'ont guère eu de parole dans l'historiographie. La répression dont ils sont l'objet étant acceptée, l'histoire officielle s'est longtemps gardée de soumettre l'intensification meurtrière de leur répression sous le nazisme à une analyse spécifique.

Tout comme une « mémoire encadrée », un récit de vie recueilli par voie d'entretien, ce condensé d'une histoire sociale individuelle, est lui aussi susceptible de multiples modes de présentation en fonction du contexte dans lequel il est fait. Mais tout comme dans le cas d'une mémoire collective, ces variations d'un récit de vie sont limitées. Au niveau individuel tout autant qu'à celui du groupe, tout se passe comme si cohérence et continuité étaient communément admises comme les signes distinctifs d'une mémoire crédible et d'un sens de l'identité assurés ⁴².

Dans tous les entretiens — récits de vie d'une longue durée — dans lesquels la même personne revient à plusieurs reprises sur un nombre restreint d'événements (soit à sa propre initiative, soit provoquée par l'enquêteur), ce phénomène peut être constaté jusque dans l'intonation. Malgré d'importantes variations, on retrouve un noyau dur, un fil conducteur, une sorte de leitmotiv dans chaque récit de vie. Ces caractéristiques de tous les récits de vie suggèrent que ceux-ci doivent être considérés comme des instruments de reconstruction de l'identité et pas seulement comme des récits factuels. Par définition reconstruction *a posteriori*, le récit de vie ordonne les événements qui ont jalonné une existence. De plus, en racontant notre vie, nous essayons généralement d'établir une certaine cohérence au moyen de liens logiques entre des événements clés (qui apparaissent alors sous forme de plus en plus solidifiée ou stéréotypée), et d'une continuité par la mise en ordre chro-

41. R. Lautmann, *Der Zwang zur Tugend*, Francfort, Suhrkamp, 1984, p. 156 sq.

42. M. Pollak, « Encadrement et silence : le travail et la mémoire », *Pénélope*, n° 12, 1985, p. 37.

nologique. Par un tel travail de reconstruction de soi-même, l'individu tend à définir sa place sociale et ses relations avec les autres.

On imagine la difficulté que pose à ceux et à celles dont la vie a été marquée par de multiples ruptures et traumatismes un tel travail de construction d'une cohérence et d'une continuité de leur propre histoire et de son insertion dans une mémoire collective générale. Tout comme les mémoires collectives et l'ordre social qu'elles contribuent à constituer, la mémoire individuelle résulte de la gestion d'un équilibre précaire, d'une multitude de contradictions et de tensions. On en a trouvé les traces dans notre recherche portant sur des femmes rescapées du camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau, et surtout parmi celles auxquelles aucun engagement politique n'a pu conférer un sens plus général de la souffrance individuelle. Ainsi les difficultés et blocages qui ont pu apparaître tout au long des entretiens ne sont que rarement le fait de trous de mémoire ou d'oublis, mais d'une réflexion sur l'utilité même de parler et de transmettre son passé. En l'absence de toute possibilité de se faire comprendre, le silence sur soi — différent de l'oubli — peut même être une condition nécessaire (présumée ou réelle) pour le maintien de la communication avec l'environnement, comme dans le cas de nombreux survivants qui ont choisi de rester en Allemagne.

Un entretien mené avec une déportée vivant à Berlin a montré qu'un passé qui reste muet est souvent moins le produit de l'oubli que d'un travail de gestion de la mémoire selon les possibilités de communication. Pendant tout l'entretien, la signification des mots « Allemande » et « Juive » avait changé en fonction des situations qui apparaissaient dans le récit. En utilisant ces termes, cette femme tantôt s'intègre tantôt s'exclut du groupe et des caractéristiques ainsi désignées. De même, le déroulement de cet entretien a fait apparaître qu'elle avait organisé toute sa vie sociale à Berlin autour d'une possibilité non pas de pouvoir parler de son expérience concentrationnaire, mais d'une manière apte à lui procurer un sentiment de sécurité, à savoir d'être comprise sans avoir à en parler. Cet exemple suggère que même au niveau individuel le travail de la mémoire est indissociable de l'organisation sociale de la vie. De la part de certaines victimes d'une forme limite du classe-

Mémoire, oubli, silence

ment social, celui qui avait voulu les réduire au statut de « sous-hommes », le silence, au-delà de l'accommodement avec l'entourage social, pourrait également constituer le refus de laisser intégrer l'expérience concentrationnaire, une situation limite de l'expérience humaine, dans une forme quelconque de « mémoire encadrée » qui par définition n'échappe guère au travail de définition de frontières sociales. Tout se passe comme si cette souffrance extrême exigeait un ancrage dans une mémoire très générale, celle de l'humanité, celle aussi qui ne dispose ni de porte-parole, ni d'un personnel d'encadrement approprié.